ALLEMANT ■ BEAUCHÊNE ■ BEAUTERNE ■ BOUCHEMONT ■ BUCHELET ■ CLOCHES ■ DANNEMARIE ■ LE BOIS DES PRES ■ LES JONCS ■ LE MESNIL ■ LA MUSSE ■ ROSAY ■ SAINT-PROJET ■ SAUSSAY ■

Bulletin Municipal de BOUTIGNY- PROUAIS N°81 /Mars 2015

*Sur mes cahiers d'écolier*
*Sur mon pupitre et les arbres*
*Sur le sable sur la neige*
*J'écris ton nom*

*Sur toutes les pages lues*
*Sur toutes les pages blanches*
*Pierre sang papier ou cendre*
*J'écris ton nom*
*Et par le pouvoir d'un mot*
*Je recommence ma vie*
*Je suis né pour te connaître*
*Pour te nommer*
*Liberté !*

*Paul Eluard*
*Poésies et vérités, 1942*

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Pour l'année scolaire 2015-2016, les inscriptions des enfants nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2012 se feront SUR RENDEZ-VOUS, au secrétariat de la Mairie
(appeler au préalable le 02 37 43 00 43), les

- **MERCREDI 15 avril 2015**
- **JEUDI 16 avril 2015**
- **VENDREDI 17 avril 2015**
- **LUNDI 20 avril 2015**
- **MERCREDI 22 avril 2015**
- **SAMEDI 25 avril 2015**

Important : Merci de vous munir de votre livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un **justificatif de domicile.**

Mes Cher(e)s Administré(e)s,

Les dates retenues pour les élections départementales (ex-cantonales) sont le dimanche 22 mars 2015 pour le premier tour et le **dimanche 29 mars 2015** pour le second tour.
Ces élections se dérouleront dans 2 054 nouveaux cantons. Elles permettront de renouveler l'intégralité des conseillers départementaux, le renouvellement des conseillers ayant lieu auparavant par moitié. Ces élections verront par ailleurs un nouveau mode de scrutin avec l'élection des conseillers départementaux au scrutin majoritaire binominal (femme-homme) à deux tours.

**À l'issue de ce scrutin, les conseils généraux et les conseillers généraux seront dénommés respectivement conseils départementaux et conseillers départementaux.**

Élus pour six ans, les conseillers départementaux seront dorénavant renouvelés en intégralité.

**Pour être élu au premier tour,** un binôme devra recueillir à la fois la majorité absolue (50% des suffrages exprimés plus une voix) et le quart des électeurs inscrits. Si aucun des binômes ne l'emporte au premier tour, un second tour est organisé.

**Au second tour,** sont autorisés à se présenter les binômes ayant obtenu au moins 12,5% des voix des électeurs inscrits (art. L210, al. 8). Cependant, comme cette seconde condition est sévère, notamment en raison de l'abstention souvent élevée, le code électoral autorise le binôme qui a recueilli le plus de suffrages, après le binôme remplissant les conditions, à se maintenir, ou les deux si aucun ne remplit les conditions, comme cela était déjà le cas précédemment avec le scrutin uninominal. Au second tour, la majorité relative (le plus grand nombre de voix) suffit pour être élu.

**Les bureaux de vote de Boutigny et de Prouais seront ouverts de 8h00 à 18h00.**

Les communes liées au canton N° 1 seront : Abondant, Anet, Berchères-sur-Vesgres, Boncourt, Boutigny-Prouais, Broué, Bû, Champagne, La Chapelle-Forainvilliers, La Chaussée-d'Ivry, Cherisy, Germainville, Gilles, Goussainville, Guainville, Havelu, Marchezais, Le Mesnil-Simon, Montreuil, Oulins, Rouvres, Saint-Lubin-de-la-Haye, Saint-Ouen-Marchefroy, Saussay, Serville, Sorel-Moussel. Le bureau centralisateur de ce canton est le bureau centralisateur de la commune d'Anet.

Très cordialement,
Votre maire,
Mireille Eloy

# LES BREVES DU CONSEIL

**Conseil Municipal du 28 Janvier 2015**
**Toutes les délibérations prises à l'unanimité :**

- **Délibération pour signature d'une nouvelle convention d'utilisation de locaux pour l'activité Accueil de Loisirs Sans Hébergement avec la CCPH.**

- **Délibération pour désignation des délégués titulaire et suppléant au SILY (annule et remplace la précédente)** Désignation de Mireille Eloy au poste de titulaire et Monique Petit au poste de suppléante en représentation de la commune.

- **Délibération pour signature d'un devis avec l'entreprise Dias Construction pour la reprise des regards d'eaux usées rue des Potiers à Boutigny** (devis de 1 900 € HT).

- **Délibération pour signature de l'avenant n°6 avec l'entreprise DIAS pour la reprise des scellements des portes de l'espace sportif et culturel de Prouais** (Entreprise DIAS 1 860,00€€ HT)

**RAJOUT AUTORISÉ DE 3 DÉLIBERATIONS** en début de séance du conseil :

- **Délibération pour signature du renouvellement de la convention avec la SICAEELY de mise à disposition d'un terrain pour la réfection du poste électrique de « Rosay ».**

- **Délibération pour validation par la Perception de la subvention d'équilibre sur le budget annexe « Transport » d'un montant de 21 500 €**

- **Délibération pour demande du fonds de péréquation 2015**

€
Dlibérations prises à la majorité

- **Délibération pour signature d'un devis de l'entreprise LTE pour équipement inter-phonie mairie et pré-équipement vidéoprojecteur Espace Culturel et Sportif à Prouais.**
  Le devis proposé par la Société LTE est de 3 128.60 € HT
  (2 contre : Jimmy Pasquier et Valérie Theveux – 7 abstentions : Giovanni Gioia, Aurore Lagarde, Olivier Richy, Jean-Marc Geuffroy, Laurie Kozlowski, Virgil Douine et Jean-Bernard Bessard) -
  Un complément de devis pour câblage audio jusqu'au fond de la salle a été sollicité par les élus, le devis proposé par LTE faisant état du câblage à l'avant de la salle, jusqu'à l'estrade (740 € HT). A la condition d'un devis à hauteur de 1 000 € HT, cette partie de la délibération est acceptée à l'unanimité.

- **Délibération pour modification de la composition de 3 commissions communales « Assainissement Collectif – stations d'épuration », « Cadre de Vie et Aménagement du Territoire » et Révision des listes électorales »**

  **Commission Assainissement « Collectif et Stations d'épuration »** - Élus sollicitant d'être incorporés dans la commission : Valérie Theveux, Olivier Richy et Jimmy Pasquier (à l'unanimité des membres présents).

  **Commission « Révision des listes électorales »** : Élue sollicitant d'être incorporée dans la commission : Valérie Theveux (à l'unanimité des membres présents)

  **Commission Cadre de Vie et Aménagement du Territoire** : Validation de la proposition par Madame le maire d'Aurore Milward en qualité de co-responsable de cette commission aux côtés d'Aurore Lagarde, responsable (à la majorité – 1 abstention : Jean-Bernard Bessard)

- **Délibération pour signature de l'avenant n°4 avec le cabinet AB'CIS pour l'élaboration de plans d'exécution de plafond pour l'espace sportif et culturel de Prouais** au prix de 972.00 €€ HT.
  (3 abstentions : Virgil Douine, Aurore Milward et Giovanni Gioia)

# AGENDAS 2015

| MOIS | DATE | HORAIRE | LIEU | ASSOCIATION ORGANISATRICE | FESTIVITE |
|---|---|---|---|---|---|
| JANVIER | 23 | 11 H | Salle ASPIC | ANCIENS COMBATTANTS | Assemblée Générale |
| | 23 | 20 H 30 | MAIRIE ANNEXE DE PROUAIS | COMITE DES FETES DE PROUAIS | Assemblée Générale |
| | 23 | 21 H | SALLE POLYVALENTE | COMITE DES FETES DE BOUTIGNY | Assemblée Générale |
| | 24 | 14 H | STAND DE TIR | LA FRATERNELLE | Assemblée Générale et Galette des Rois |
| | 24 | 18 H 30 | SALLE POLYVALENTE | AMICALE DES SAPEURS POMPIERS | Galette des Rois |
| | 30 | 19 H | SALLE POLYVALENTE | MAIRIE | Accueil des nouveaux habitants |
| | 31 | de 14 à 18 H | SALLE POLYVALENTE | ASPIC | Assemblée Générale et conférence |
| FEVRIER | XXXXX | XXXXXX | SALLE POLYVALENTE | ASPIC | Conférence (à confirmer) |
| MARS | 14 | 14H30 A 16H30 | PROUAIS | RPE | Défilé carnaval |
| | 14 | 18 H | SALLE POLYVALENTE | LA FRATERNELLE | Repas de LA FRATERNELLE |
| | 19 | 18 H | BOUTIGNY | MAIRIE/ANCIENS COMBATTANTS | Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie + pot |
| | 28 | 14 H | Visite à BU | ASPIC | Visite d'un site archéologique à BU |
| | 28 | 19 H 30 | SALLE POLYVALENTE | COMITE DES FETES DE PROUAIS | Soirée Choucroute |
| AVRIL | 04 | JOURNEE | PLACE DE L'EGLISE DE BOUTIGNY | MAIRIE | Fête de Pâques |
| | 05 | 10 H | LE NERPRUN | RPE | Chasse aux œufs |
| | 05 | JOURNEE | PLACE DE L'EGLISE DE BOUTIGNY | MAIRIE | Fête de Pâques *(démo pompiers matin et AM démo ZUMBA)* |
| | 06 | JOURNEE | PLACE DE L'EGLISE DE BOUTIGNY | MAIRIE | Fête de Pâques *(concours de pétanque)* |
| | | | | | |
| MAI | 01 | JOURNEE | Etang de DANNEMARIE | AMICALE DES SAPEURS POMPIERS | Concours de pêche à la truite |
| | 08 | 9H30 - 11 H | PROUAIS / BOUTIGNY | MAIRIE/ANCIENS COMBATTANTS | Commémoration Victoire de 1945 |
| | 16 | 10 A 12 H | SALLE POLYVALENTE | MESSAMBIA | Assemblée Générale |
| | 24 | 9 H | STADE | ASCBP SECTION FOOT | Tournoi de foot adultes |
| | 30 et 31 | 9 A 17 H | STAND DE TIR | LA FRATERNELLE | Concours des Ecoles de Tir Claude Lachaud en F.F.Tir |
| | 30 | XXXXXX | SALLE DE PROUAIS | LES ESCAPADES DE BOUTIGNY PROUAIS | Représentation théatrale |
| JUIN | 06 | 19 H 30 | SALLE POLYVALENTE | AMICALE DES SAPEURS POMPIERS | Cochon grillé |
| | 07 | JOURNEE | SALLE POLYVALENTE | AMICALE DES SAPEURS POMPIERS | Réservation salle |
| | 07 | 9 A 18 H | RUE DU ROSAIRE | RPE | Foire à tout |
| | 13et14 | 9 H A 18 H | LURAY | LA FRATERNELLE | Concours annuel à 50 m |
| | 13 | à partir de 16 H | SALLE POLYVALENTE | MESSAMBIA | Spectacle enfants et soirée adhérentes (privée) |
| | | 19 H 30 | PLACE DE PROUAIS | COMITE DES FETES DE PROUAIS | FEU DE LA SAINT JEAN |
| | 20 | 19 H | SALLE POLYVALENTE/PROUAIS | ASCBP SECTION FOOT | Assemblée Générale |
| | 27 | 10 H 30 | BOUTIGNY | RPE | Kermesse |
| JUILLET | 03 | 20H à 22H | SALLE POLYVALENTE | COMITE DES FETES DE PROUAIS | Soirée Mini Disco |
| | 13 | 23 H | Stade de BOUTIGNY | MAIRIE | Feu d'artifice |
| | 14 | 12 H | SALLE DE PROUAIS | MAIRIE | Repas communal |
| | 14 | 16 H | Place de l'Eglise de PROUAIS | AMICALE DES SAPEURS POMPIERS | AMICALE DES SAPEURS POMPIERS |
| OCTOBRE | 10 | 19 H 30 | SALLE POLYVALENTE | COMITE DES FETES DE PROUAIS | Soirée (Thème à préciser) |
| | 17 | 10 A 19 H | SALLE POLYVALENTE | ASPIC | Remise des prix concours photos 2014 |
| | 24 | 20 H | SALLE POLYVALENTE | AMICALE DES SAPEURS POMPIERS | LOTO |
| NOVEMBRE | 11 | 10H30/11H | BOUTIGNY/PROUAIS | MAIRIE/ANCIENS COMBATTANTS | Commémoration Armistice 1918 |
| | 22 | 9 h à 17 h | SALLE POLYVALENTE | RPE | Bourse aux jouets |
| DECEMBRE | 05 ET 06 | WEEK-END | SALLE POLYVALENTE | AMICALE DES SAPEURS POMPIERS | Sainte Barbe |
| | 12 | 10 H | SALLE PROUAIS | MAIRIE | Spectacle de Noël |
| | 12 | MATIN | SALLE POLYVALENTE | RPE | Marché de Noël et distribution de sapins |

Réunis en Assemblée Générale, les responsables des associations botipratiennes ont communiqué le « programme annuel 2015 » des différentes festivités. Ce programme comporte encore des imprécisions, il sera bien sur régulièrement mis à jour.
Les associations sont des acteurs majeurs de la vie communale. Elles participent activement à la vie de nos communes et hameaux, tant au niveau de l'investissement de leurs bénévoles, qu'au niveau des manifestations et des services rendus à la collectivité. Elles font connaître la commune et une partie de ses actions, en véhiculant une image positive. Alors le maître mot est : **PARTICIPEZ**

# IMPORTANT

## DISTRIBUTION DE SACS DE DÉCHETS VERTS

La commune fera une distribution de sacs de déchets verts
tous les samedis matin du mois de mars de 10h00 à 12h00 au local des services techniques de Prouais, rue des blatiers face à l'église (Ancienne CARD)

**Aucun sac ne sera distribué à la mairie de Boutigny-Prouais ni pendant la durée de la distribution, ni après le mois de mars**

# SIEED 2015

La propreté rurale

**"Notre commune ne verra plus, à partir du 1er mars 2015, que le passage d'un seul camion au lieu de 2 habituellement. En effet, compte tenu du volume ramassé, un camion compartimenté relèvera les 2 containers en même temps."**

**Collecte Ordure Ménagère : mardi**
**Collecte Emballage Ménager : mardi**

**Collecte du verre : en apport volontaire**

**INCIVILITÉ RELEVÉE :**

**La mairie entend lutter contre les dépôts sauvages autour des conteneurs à verre enterrés (voir photos ci-dessus prises à BOUTIGNY)**
Plusieurs points noirs ont été observés, notamment des sacs poubelle remplis de bouteilles, des dépôts de déchets autres que du verre, des bouteilles cassées au sol.
**Une surveillance spécifique sera mise en place.**
**Une procédure de sanctions est définie :**
**Les contrevenants identifiés en infraction recevront tout d'abord un premier avertissement écrit.**
**En cas de récidive le principe d'une amende forfaitaire est envisagé.**

**Collecte des déchets verts en porte à porte une fois par semaine :**
Le lundi durant 37 semaines
(du 1er lundi d'avril au 2éme lundi de décembre).

**Poubelle Jaune**
**= déchets en vrac**
**Poubelle verte**
**= déchets en sacs**

**Collecte des objets encombrants deux fois par an.**
26 mai 2015
25 novembre 2015

**NOUVEAU : Changement des modalités de dépôt**
Pour favoriser le recyclage, votre carte habituelle vous donne accès à :
-> 24 passages (ou 24 m3) par an,
-> Un accès illimité pour certains déchets (hors professionnels).
La carte est utilisable dans les 4 déchèteries du SIEED. Elle n'a pas de date de validité.
Les usagers procèdent eux-mêmes à leur tri et au déchargement. Chaque produit doit être déposé dans le conteneur prévu à cet effet.

## Changement d'un jour d'ouverture

A partir du lundi 2 Mars 2015

**Pour vous offrir un jour d'ouverture en plus, les déchèteries du SIEED fonctionneront en binômes à partir du lundi 2 mars :**

**Binôme des déchèteries de BOUTIGNY-PROUAIS / HOUDAN :**

| DECHETERIE DE BOUTIGNY | DECHETERIE DE HOUDAN (aucun changement) |
|---|---|
| LUNDI : FERMETURE (Houdan ouverte) | LUNDI : 10h- 12h30 et 13h30-17h |
| MARDI : 10h- 12h30 et 13h30-17h | MARDI : FERMETURE (Boutigny ouverte) |
| MERCREDI- JEUDI : fermée | MERCREDI- JEUDI : fermée |
| VENDREDI : 10h- 12h30 et 13h30- 17h | VENDREDI : 10h- 12h30 et 13h30- 17h |
| SAMEDI : 10h- 12h30 et 13h30- 17h | SAMEDI : 10h- 12h30 et 13h30- 17h |
| DIMANCHE : 9h- 13h | DIMANCHE : 9h- 13h |

**Binôme des déchèteries de GARANCIERES / MERE :**

| DECHETERIE DE GARANCIERES | DECHETERIE DE MERE (aucun changement) |
|---|---|
| LUNDI : FERMETURE (Mère ouverte) | LUNDI : 10h- 12h30 et 13h30-17h |
| MARDI : 10h- 12h30 et 13h30-17h | MARDI : FERMETURE (Garancières ouverte) |
| MERCREDI- JEUDI : fermée | MERCREDI- JEUDI : fermée |
| VENDREDI : 10h- 12h30 et 13h30- 17h | VENDREDI : 10h- 12h30 et 13h30- 17h |
| SAMEDI : 10h- 12h30 et 13h30- 17h | SAMEDI : 10h- 12h30 et 13h30- 17h |
| DIMANCHE : 9h- 13h | DIMANCHE : 9h- 13h |

# RÉUNION SÉCURITÉ DU 18/12/2014

Organisée à l'initiative du CCAS de Boutigny-Prouais, c'est environ une quarantaine de personnes qui ont fait le déplacement pour entendre les conseils de l'Adjudant-Chef Siron et du Gendarme Barré de la gendarmerie de Nogent le Roi dont nous dépendons

**Tout d'abord des coordonnées importantes à conserver :**
**Gendarmerie : 02.37.38.05.20 de 8h à 19h ou 17**
**après 19 heures les appels sont automatiquement redirigés.**

## SITUATIONS ÉVOQUÉES…. ET QUELQUES SOLUTIONS…

**EVITER LES VOLS :**

1 **Voiture :**
- ✓ Ne jamais laisser son véhicule moteur allumé.
- ✓Penser à bloquer le dispositif antivol installé sur la colonne de direction du véhicule motorisé. ( Neiman)
- ✓ Ne rien laisser dans la voiture
- ✓Ne pas laisser les papiers du véhicule à l'intérieur de celui-ci.

2 **Cambriolages : comment les prévenir ?**
- ✓ Ne pas conserver d'argent au domicile.
- ✓ Ne pas ouvrir à n'importe qui.
- ✓ Exigez la présentation d'une carte professionnelle pour les démarcheurs.
- ✓ Pensez à bien fermer le domicile

**VACANCES :**
- ✓ Opération tranquillité vacances : informer la brigade de gendarmerie de la durée de son absence, en se déplaçant au préalable ou par téléphone
- ✓ Installation d'un programmateur d'éclairage pour simuler une présence à la maison.
- ✓ Laisser les clés à un voisin

**ESCROQUERIES :**
- ✓ Ne pas laisser trainer sa CB et ne pas mettre le code avec
- ✓ En cas d'achat sur internet : uniquement sur des sites sécurisés
- ✓ Automates : être vigilant, ne jamais quitter sa carte des yeux.

***Conduite à tenir en cas de vol CB : faire opposition immédiatement !***
- ✓ Attention au vol de portable à l'arrachée.

A l'issue de cette présentation un échange a eu lieu sur les différentes expériences des uns et des autres.
Il faut souligner la qualité des intervenants et la participation sérieuse et motivée des différents participants.
Merci aux gendarmes pour avoir démontré qu'en prenant certaines précautions l'on pouvait réduire le risque de recevoir un jour (ou une nuit) une indésirable visite.

Un pot de l'amitié a permis de poursuivre cette discussion dans la convivialité et de conclure cet après-midi d'information !!!

# REPAS DES AINÉS

Une nouvelle fois, le repas des aînés, a remporté un vif succès. Mireille Eloy Maire de Boutigny-Prouais, les élus du Conseil Municipal et les employés communaux, ont accueilli nos ainés le mercredi 14 janvier 2015 à la salle polyvalente.
Avant de passer à table Madame le Maire a levé son verre au bonheur et à la santé de chacun, puis a laissé la parole à Patricia Bessard, puisque c'est le CCAS de Boutigny-Prouais qui aura désormais en charge ce banquet.
Le menu festif a satisfait pleinement les papilles des nombreux participants, une excellente façon d'aborder cette nouvelle année pour nos aînés.
Repas copieux, ambiance détendue, tout était réuni pour que ce beau moment de convivialité soit une réussite.

Un apéritif agrémenté d'amuse-bouches divers et remarquablement préparés, un délicieux foie gras sur pain d'épices, accompagné de figues et d'abricots secs, choucroute de la mer aux trois poissons, salade, assortiment de fromages et pour finir plateaux de mignardises.
Voilà un repas qui a ravi les plus gourmands et les plus gourmets.
Bien sûr, quelques bonnes bouteilles ont complété ce repas.
Et pas question de s'ennuyer ! La piste de danse a fait recette avec notamment, au son de l'accordéon de « **Mamz'elle ANGELE** », des pros de la valse, du tango, du madison, paso-doble et autres rythmes endiablés.
Micro en mains nos ainés aidés par des plus jeunes ont poussé la chansonnette ; un tour de France musical a brillamment était interprété par notre concitoyen Hans MONTPONTET.

Les heures ont défilé trop vite et ce n'est qu'en fin d'après-midi que toutes et tous se sont séparés, non sans avoir apprécié ces moments simples de bonheur, que l'on aime déguster sans retenue.
Cette journée demeurera bien agréable dans le cœur des invités, ces moments partagés sont le ciment d'une solidarité et d'une convivialité indispensables à l'époque où nous vivons.
Remerciements à celles et ceux qui ont eu en charge de préparer cette journée, d'assurer le service et le rangement.
A l'année prochaine….

- **BOUTIGNY- PROUAIS et ses HAMEAUX : 1904 habitants**
- **Augmentation de la population : 22% entre 2000 et 2014**
- **Accueil de 26 familles en 2014**

## L'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS, BIEN PLUS QU'UN RENDEZ-VOUS…

Organisé à la salle polyvalente le 30 janvier 2015 à l'initiative de la Municipalité, l'accueil des nouveaux arrivants fait désormais partie des événements incontournables de notre commune. Cette chaleureuse manifestation a plusieurs objectifs :

- Accueillir les nouveaux habitants après leur arrivée
- Privilégier la convivialité
- Créer le contact
- Aider à la découverte de leur nouvel environnement
- Susciter à terme un investissement associatif

Nos nouveaux voisins ont été invités à la faveur de ce rendez-vous festif et culturel à apprécier les possibilités sociales et culturelles organisées par Boutigny-Prouais.
Pour ce faire, dans une ambiance conviviale, ils ont pu échanger avec le maire, les conseillers municipaux, le personnel communal, le prêtre et les responsables d'associations présents pour expliquer leur rôle et promouvoir les associations.
Un verre de l'amitié autour de la galette des rois et la remise d'un petit cadeau de bienvenue ont conclu cette belle soirée.

Mme le Maire et une partie du Conseil Municipal

---

**La Marine Nationale a lancé le 22 janvier 2015 une nouvelle campagne de communication relative au recrutement pour les trois prochaines années.**

La marine recrute et forme 3000 jeunes marins chaque année et a un besoin impératif et constant de recrutement. Le rythme élevé des activités impose, pour conserver un haut niveau d'efficacité opérationnelle, des équipages jeunes, dynamiques et formés aux équipements les plus modernes.

MARINE NATIONALE

**LES RECRUTEMENTS ANNUELS :**

| PAR FILIERE : | PAR NIVEAU DE FORMATION (PAR ECOLES) | PAR DOMAINE D'EMPLOI |
|---|---|---|
| 175 officiers | Ecoles des mousses (niveau 3ème ou seconde) : promotion de 180 | Sécurité/protection : 601 |
| 611 officiers mariniers (sous-officiers) | Ecole des matelots (niveau 3ème à BAC) :1385 recrutements | Mécanique/électrotechnique : 506 |
| 1385 matelots | Ecole de maistrance (niveau BAC à BAC +2) : 611 élèves en 4 promotions | Restauration : 202 |
| 180 mousses | Ecole navale (concours poste CPGE) : 61 en première année. | Aéronautique : 166 |
| 462 volontaires | | Navigation/manœuvre : 619 |
| | | Administration / 61 |

Chaque marin recruté bénéficiera de réelles perspectives d'évolution au sein de notre institution.
Découvrir la marine avant de s'engager, c'est possible par le biais de préparations militaires (PMM ou PMS) ou de stages professionnels dans le cadre de la scolarité au sein des unités de la marine (de niveau 3ème à BAC +5).
Tout recrutement débute par une phase d'information générale sur les filières via notre site internet ETREMARIN.FR ou par le biais d'un contact direct avec un conseiller en recrutement au Centre de recrutement et d'informations des forces armées. A l'issue le candidat devra constituer un dossier et suivre des évaluations. Les conditions pour postuler sont : être de nationalité française, être apte physiquement et médicalement, savoir nager et avoir effectué la Journée Défense et citoyenneté (JDC ex-JAPD).

**Pour tous renseignements sur les carrières de la marine, contacts:**
**Téléphone : 02 38 65 36 81**
**Courriel : cirfa.orleans@marine.defense.gouv.fr**
**Internet : ETREMARIN.FR**

ATTENTION

# Installation de détecteur de fumée*

**Tous les lieux d'habitation devront être équipés d'au minimum un détecteur de fumée normalisé au plus tard le 8 mars 2015.**

L'installation d'un détecteur de fumée doit permettre de détecter les fumées émises dès le début d'un incendie et d'émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour permettre de réveiller une personne endormie.

**Caractéristiques exigées**

Le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604.

**À noter : il existe des détecteurs spécialement adaptés aux personnes sourdes fonctionnant grâce à un signal lumineux ou vibrant.**

***Attention, ne pas confondre :**

**À côté des détecteurs de fumée, il existe des détecteurs de monoxyde de carbone. Les deux appareils sont commercialisés dans les mêmes rayons en magasin et quand il s'agit de la même marque, leurs emballages se ressemblent comme deux gouttes d'eau. Gare à la confusion.**

**Les détecteurs de fumée alertent en cas d'incendie.**

**Les détecteurs de monoxyde de carbone alertent si un appareil à combustion (chauffage d'appoint, poêle, insert, chaudière…) refoule dans la pièce du monoxyde de carbone, un gaz incolore et inodore mais mortel.**

**Obligation d'installation**

Le détecteur de fumée doit être fourni et installé par le propriétaire du logement, que celui-ci occupe son logement ou le mette en location, d'ici le 8 mars 2015.

Le détecteur doit être installé de préférence dans la circulation ou dégagement desservant les chambres. Il doit être fixé solidement en partie supérieure, à proximité du point le plus haut et à distance des autres parois ainsi que des sources de vapeur.

Dans les maisons comportant plusieurs étages, il est recommandé d'installer 1 détecteur par étage.

**Obligation de vérification**

L'obligation d'entretien et de remplacement du détecteur appartient à l'occupant du logement.

Le locataire ou le propriétaire qui occupe son logement doit notifier l'installation du détecteur par la remise d'une attestation à l'assureur avec lequel il a conclu un contrat garantissant les dommages d'incendie.

Aucune sanction n'est actuellement prévue par la réglementation en cas de non installation du dispositif.

Les compagnies d'assurance ne pourront d'ailleurs pas se prévaloir du défaut d'installation du détecteur pour s'exonérer de leur obligation d'indemniser les dommages causés par un incendie dans les logements.

**Un détecteur de fumée coûte en moyenne dans le commerce entre 10€ et 20€ ;**

**Attention cependant aux « *arnaques* » possibles (vente par démarchage)**

## ASCBP section Football - La Galette du FOOT

**"Notre club de foot est en pleine forme"** s'est félicité « Gio », le chaleureux président de l'ASCBP Football à l'occasion du partage de la galette des Rois qui a réuni les jeunes recrues du ballon rond, leurs parents, les élus et Madame le Maire, Dimanche 18 janvier à la salle polyvalente.

**… Cette réunion est un moment privilégié où nous pouvons mieux nous connaître et resserrer nos liens…**
**Une équipe a besoin de ses supporters, les dirigeants du club ont besoin et apprécient le soutien des élus de la commune…**
**… La trêve de Noël est terminée, la reprise des matchs se profile « Allez BOUTIGNY-PROUAIS ! »**

Après ces quelques mots plein d'espoir, vœux aux enfants, aux parents, et au Conseil Municipal, et remerciements appuyés pour l'excellent travail du bureau de l'ASCBP et des bénévoles, le président du club a ensuite invité tout le monde à déguster la galette des Rois.

Giovanni GIOIA - Président ASCBP

**Un bureau dynamique !**

**Resserrer nos liens….**

## 107 ans et toujours jeune !

La vie d'un club passe par la générosité de ses bénévoles et le dynamisme de ses licenciés.
Le dimanche 18 janvier 2015 nous avons fêté les 107 ans de la Fraternelle, dans le gîte des Tourelles à La Musse.
Comme tous les ans et cela depuis 10 ans nous ne manquons pas de célébrer cet anniversaire. Ce moment privilégié est l'occasion de pouvoir nous retrouver, d'échanger nos points de vue et d'engager l'avenir.
63 personnes enthousiastes ont partagé les galettes des rois et écouté le bilan sportif dressé par le Président.

Un bilan éloquent !
Toujours autant de licenciés depuis les 5 dernières années. Des résultats sportifs de plus en plus nombreux.
Succès de la relance du club malgré son interruption de 1999 à 2004.
Retour sur les podiums dès 2007 !

Des résultats prometteurs ! Chez nos adultes et dans nos disciplines, les records d'Eure et Loir reviennent à notre club.
Notre fierté aujourd'hui est notre jeune école de tir. Sa création date de septembre 2009. Elle brille à tous les niveaux : départemental, régional et aussi lors des championnats de France.

| Année | Bilan France* | Bilan au niveau Régional |
|---|---|---|
| 2009-2010 | Une jeune au championnat de France | Pas assez d'expérience |
| 2010-2011 | Deux jeunes au championnat de France | Pas assez d'expérience |
| 2011-2012 | Trois jeunes au championnat de France | 2éme meilleure école, région centre |
| 2012-2013 | Quatre jeunes au championnat de France | 7éme meilleure école, région centre |
| 2013-2014 | Deux jeunes au championnat de France | 2éme meilleure école, région centre |
| 2014-2015 | Les qualifications n'ont pas eu lieu | 6éme meilleure école, région centre |

*Ne sont sélectionnés au niveau France que les 150 meilleurs de tous nos départements, outre-mer inclus.

Le Président Gil MARECHAL

## Rappel sur les missions du CCAS

Le CCAS propose, outre les aides obligatoires (Procédure de domiciliation, instruction des demandes d'aides sociales légales comme la CMU, le RSA …), différentes aides dites facultatives et activités en 2015.

€ Possibilité d'obtenir des aides financières en cas de difficultés budgétaires, après évaluation de vos ressources :

- Aide pour le restaurant scolaire et la garderie ;
- Aides pour les colonies de vacances (en complément des aides CAF et Conseil Général) ;
- Aides aux classes de découverte ;
- Bon d'achat alimentaire pour l'attribution de secours d'urgence ;
- Aide financière en cas d'impayés de loyer ou facture énergie en participation avec le Conseil général, la CAF.
- Bons d'essence pour convocation vers une formation ou un emploi.
- Bons pour achats bouteilles de gaz.

Organisations de différentes manifestations pour les aînés de plus de 70 ans :

- Repas et colis de fin d'année ;
- Mises en place progressives d'autres activités qui vous seront proposées tout au long de l'année et qui feront l'objet d'information par les moyens de communication de la commune.

Afin de mettre en œuvre ces aides et projets, le CCAS dispose de recettes de fonctionnement. Ce budget est alimenté par le versement d'une subvention votée par la Commune, mais peut également bénéficier de ressources propres notamment par des dons et legs.

**Confidentialité**

Les administrateurs des centres communaux d'action sociale (CCAS) sont tenus au secret professionnel (article L. 133-5 du code de l'action sociale et des familles). Cet article prévoit que " toute personne appelée à intervenir dans l'instruction, l'attribution ou la révision des admissions à l'aide sociale et notamment les membres des conseils d'administration des CCAS, ainsi que toutes les personnes dont ces établissements utilisent le concours, sont tenus au secret professionnel (articles 226-13 et 226-14 du code pénal et passibles des peines prévues à l'article 226-13 ". **Ces dispositions visent à établir la confiance entre, d'une part, les demandeurs d'aide sociale et, d'autre part, les administrateurs et les personnels des différentes collectivités intervenantes. Elles permettent également de garantir la sécurité des confidences que les personnes concernées sont dans la nécessité de faire à l'occasion de leurs entretiens.**

## Le CCAS du pragmatisme, une philosophie sociale aussi …

La volonté du CCAS, c'est d'aller vers ceux qui ne viennent pas spontanément vers lui, ceux qui ne demandent pas parce qu'ils ne connaissent pas, n'osent pas. Le CCAS tout en palliant aux difficultés du moment, dans la limite de son budget, s'inscrit dans la recherche de solutions adaptées, si possible préventives plutôt que curatives, l'accompagnement et le suivi personnalisés, constituent le cœur de l'action sociale que nous entendons mener.

Patricia BESSARD
Administrateur CCAS

# VIE ASSOCIATIVE

## Le Comité des Fêtes de PROUAIS organise une soirée CHOUCROUTE

**Le samedi 28 MARS à la salle polyvalente de BOUTIGNY**

**Tarifs : Adultes 17 €  Jeunes 8 €**

**Réservations au 06 34 87 49 38**

## L'ASPIC

Photos de classes d'hier et d'aujourd'hui

Avis de recherche !

L'Aspic souhaite organiser un concours de dictée dans le courant du mois de Septembre 2015.

Le même jour sera présentée une exposition sur le thème :

« Boutigny-Prouais : Photos de classes d'hier et d'aujourd'hui ».
Pour réaliser cette exposition nous sommes à la recherche de photos de classes que vous pourriez détenir.
Ces photos si vous aviez la gentillesse de nous les confier, seront répertoriées, exposées et rendues à leurs propriétaires à l'issue de cette animation.
Nous vous remercions de votre aide…

L'Aspic, Le Président Bernard Benit

## Samedi 04 Avril, Dimanche 05 Avril et Lundi 06 Avril

# FÊTE DE PÂQUES à BOUTIGNY

**AUTO TAMPONNEUSES, MANEGES POUR ENFANTS, TIR, PÊCHE, CASCADES, CONFISERIE, CHASSE AUX ŒUFS, COURSES CYCLISTES**

**Programme détaillé sur les panneaux d'affichage et site internet**

## CONCERT à Prouais

A l'occasion de l'inauguration de nos batîment communaux, l'ensemble vocal "Les Bardes" et le groupe "Canto Varia" se produiront lors d'un concert le samedi 18 Avril 2015 à partir de 20h00 à l'Espace Culturel et Sportif de Prouais. Entrée libre. Corbeille à la fin du concert.
Pot de l'amitié en clôture.

## NOS JOIES…

| | | |
|---|---|---|
| NEDELEC | Gwendal | 20/11/2014 |
| DRANS | Lilian | 15/01/2015 |
| MORENCY ROIZ | Néva | 15/01/2015 |

***Bienvenue aux bébés,***
***Félicitations aux heureux parents.***

## ILS SE SONT DITS OUI…

♥ **MARTRENCHAR Luc** **03/01/2015**
**et CHURCHILL Elizabeth**

***Sincères félicitations et vœux de bonheur.***

## NOS PEINES…

| | |
|---|---|
| JANY Louis | 08/01/2015 |
| PARIS Jean-Claude | 24/01/2015 |

***Nos condoléances***
***aux familles endeuillées.***

## ASSOCIATIONS COMMUNALES

| ASSOCIATIONS | NOM PRESIDENT(E) | | TELEPHONE | | ADRESSE MAIL | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| SOCIETE DE CHASSE | BOUTIGNY | PROUAIS | BOUTIGNY | PROUAIS | BOUTIGNY | PROUAIS |
| | J-M BARRIE | Bernard LETELLIER | 02 37 65 15 82 | 02 37 43 24 33 | j-marc.barrie@orange.fr | |
| ASPIC | Bernard BENIT | | 06 62 93 68 75 | | marie-angele.schmitt@orange.fr | |
| CLUB DE L'AMITIE | Michel ALLORGE | | 02 37 65 16 75 | | | |
| AMICALE ANCIENS COMBATTANTS | Serge MARECHAL | | 02 37 65 18 74 | | | |
| AMICALE SAPEURS POMPIERS | Vincent PELUCHE | | 06 11 14 14 65 | | www.sapeurspompiersboutigny.sitew.com<br>vincentpeluche@aol.com | |
| COMITE DES FETES | BOUTIGNY | PROUAIS | BOUTIGNY | PROUAIS | BOUTIGNY | PROUAIS |
| | Isabelle LEGER | Viviane HELLEGOUARCH | 0686924212 | 06 34 87 49 38 | comite.fete.boutigny@free.fr | |
| ASCBP Football | Giovanni GIOIA | | 06 85 90 15 83 | | ascbp@orange.fr<br>ascboutignyprouais.footeo.com | |
| TIR « La Fraternelle » | Gil MARECHAL | | 06 74 52 39 79 | | marechal.gil@free.fr | |
| MESSAMBIA Zumba Fitness | Alexandra PEETERS | | 06 73 40 45 61 | | messambia@hotmail.fr<br>www.messambia-zumba.fr | |
| LES ESCAPADES DE BOUTIGNY- PROUAIS | Isabelle LEGER | | 06 86 92 42 12 | | ateliertheatreboutigny@gmail.com | |
| Association des représentants des parents d'élèves | Caroline DI PELINO | | 06 64 41 18 27 | | rpe.boutigny-prouais@hotmail.fr<br>bebe.d@infonie.fr | |

**MESSES**

**1er dimanche du mois : Prouais**
**2ème dimanche du mois : Faverolles**
**3ème dimanche du mois : Saint-Laurent-la-Gâtine**
**4ème dimanche du mois : Boutigny**
**5ème dimanche du mois : Faverolles**

**Horaires à vérifier sur la porte de l'église ou sur le site de la paroisse :**
**www.paroisse-nogent-le-roi.com**

| | Tel | HORAIRES | MAIL/SITE INTERNET |
|---|---|---|---|
| GARDES DE MEDECIN | Composer le 15 | | |
| HOPITAL DE HOUDAN | 01 30 46 18 00 | | |
| GENDARMERIE | Composer le 17 | | |
| BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE<br>Régine Deforges<br>4 rue du Rosaire<br>BOUTIGNY-PROUAIS | 02 37 43 05 14 | Mercredi de 14h00 à 16h00<br>Samedi de 16h00 à 18h00 | bibliotheque-boutignyprouais@orange.fr<br>ou boutigny.prouais@wanadoo.fr (mairie) |
| AGENCE POSTALE COMMUNALE | 02 37 43 05 15 | Du Lundi au Vendredi 14h30 à 17h30<br>Le Samedi 09h00 à 12h00 | |
| MAIRIE<br>BOUTIGNY-PROUAIS | 02 37 43 00 43 | Du Lundi au Vendredi 14h30 à 17h30<br>Le Samedi 09h00 à 12h00 | boutigny.prouais@wanadoo.fr<br>Site internet : http://www.boutignyprouais.fr |
| Collecte déchets ménagers | Rendez-vous sur le site internet, www.sieed.fr | | |

Directeur de la publication : Mireille Eloy - Responsable de la rédaction : Jean-Bernard Bessard - Relecture : Agnès Ventura
Maquette et Impression : Astuce - Photos libres de droit - Tout droit de reproduction réservé.